



PREMIÈRE PARTIE CHOISIR LE CADRE DE SON HISTOIRE

FICHE N° 1 LA PREMIÈRE GUERRE MONDIALE

Les tensions géopolitiques croissantes au début du xx^e siècle entre les grandes puissances européennes peuvent expliquer le déclenchement du conflit en 1914. En Europe, **un jeu complexe d'alliances** se met en place. Dans **les Balkans**, la rivalité s'accroît entre les empires ottoman, russe et austro-hongrois, tandis que les tensions entre la France et l'Allemagne sont attisées par les souvenirs de la guerre de 1870 et la perte de l'Alsace et de la Moselle. Les empires et les nations d'Europe se disputent également **les derniers territoires à coloniser**, notamment en Afrique, et mènent **une course aux armements**.

Deux blocs d'alliances majeures se forment alors : **la Triple Alliance**, composée de l'Empire allemand, l'Empire austro-hongrois et l'Italie (qui changera de camp en 1915) et **la Triple Entente**, entre le Royaume-Uni, la France et l'Empire russe.

Le 28 juin 1914 à Sarajevo, l'assassinat par un nationaliste serbe de **l'héritier de l'empire austro-hongrois**, l'archiduc François-Ferdinand, met le feu aux poudres. Le 28 juillet, l'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie, et par l'engrenage des alliances, la France et l'Angleterre déclarent la guerre à l'Allemagne au début du mois d'août.

Très rapidement, **des millions d'hommes sont mobilisés**. Beaucoup imaginent que la guerre sera courte, mais **le premier grand conflit de l'âge industriel s'enlise**, nécessite des ressources matérielles énormes et engendre des pertes humaines effroyables et inédites. **Toute la société française participe à l'effort de guerre : les troupes de l'Empire** sont appelées à combattre en métropole et à l'arrière, **les femmes** travaillent les champs et remplacent les hommes dans les usines d'armement.

Dès août 1914, les Allemands pénètrent en France via la Belgique et menacent Paris. Leur avancée est stoppée par l'armée du général Joffre lors de **la bataille de la Marne** en septembre 1914. Les combats se déplacent vers les côtes de la Manche (c'est la « **course à la mer** ») et s'enlisent rapidement sur **une ligne de front stabilisée de 750 kilomètres** allant de la mer du Nord à la frontière suisse.

Les deux belligérants creusent des **tranchées** : c'est le début de la guerre de position, qui va durer jusqu'au début de l'année 1918. La violence des combats est terrible et **les conditions de vie dans les tranchées sont épouvantables** : froid,

DATES CLÉS

28 juin 1914

Assassinat de l'archiduc François Ferdinand, héritier de l'empire austro-hongrois, à Sarajevo par Gavrilo Princip, étudiant nationaliste serbe

6-11 septembre 1914

Bataille de la Marne

22 avril 1915

Première utilisation d'un gaz toxique, le gaz moutarde, ou « ypérite », à Ypres en Belgique

23 mai 1915

L'Italie entre en guerre contre l'Autriche-Hongrie

21 février-18 décembre 1916

Bataille de Verdun

1^{er} juillet-18 novembre 1916

Bataille de la Somme

6 avril 1917

Entrée en guerre des États-Unis

16 avril-24 octobre 1917

Bataille du chemin des Dames ou « offensive Nivelle »

7 novembre 1917

Révolution d'octobre en Russie, prise de pouvoir par les bolcheviques

3 mars 1918

Signature du traité de paix germano-russe de Brest-Litovsk

boue, humidité, parasites, rats, maladies sont le lot quotidien des poilus.

En 1915, malgré **l'apparition de nouvelles armes et techniques de combat** (notamment les gaz), toutes les tentatives de part et d'autre pour rompre le front échouent. L'Empire ottoman rejoint l'Alliance des empires centraux et un nouveau front s'ouvre en Orient.

1916 est l'année **des grandes offensives meurtrières**, comme celles de Verdun et de la Somme menées par les armées françaises et britanniques, restées sans résultats, et celle du général russe Broussilov sur le front de l'est. L'année 1917 marque un tournant dans le conflit avec **l'entrée en guerre des États-Unis, les révolutions russes** de février et d'octobre, l'abdication du tsar Nicolas II et **les mutineries** sur le front.

La guerre de mouvement reprend en 1918 avec une offensive allemande en mars qui les mènent une nouvelle fois à proximité de Paris. La contre-offensive du général Foch, qui coordonne désormais toutes les armées alliées, aboutit à la victoire et à la signature de l'armistice le 11 novembre 1918 dans la clairière de Rethondes.

À la sortie du conflit, l'Europe est dévastée. Le bilan est très lourd : **10 millions de morts**, des régions entièrement détruites et des économies devenues exsangues. **Le traité de Versailles**, signé le 28 juin 1919 entre les vainqueurs et l'Allemagne, humilie cette dernière en lui faisant payer tout le prix de la reconstruction et en l'amputant de territoires.

DATES CLÉS

11 novembre 1918

Signature de l'armistice par l'Allemagne

28 juin 1919

Signature du traité de Versailles

POUR ALLER PLUS LOIN...

(Liste non exhaustive)

Films

À l'Ouest, rien de nouveau de Lewis Milestone (1930), adapté du livre d'Eric Maria Remarque (1919)

La Grande illusion de Jean Renoir (1937)

Les Sentiers de la gloire de Stanley Kubrick (1957)

Lawrence d'Arabie de David Lean (1962)

Johnny s'en va-t-en guerre de Dalton Trumbo (1971)

La victoire en chantant de Jean-Jacques Annaud (1976)

Gallipoli de Peter Weir (1981)

Capitaine Conan de Bertrand Tavernier (1996)

Le Pantalon d'Yves Boisset (1997)

La Dette de Fabrice Cazeneuve (2000)

La Chambre des officiers de François Dupeyron (2001)

Un long dimanche de fiançailles de Jean-Pierre Jeunet (2004)

Joyeux Noël de Christian Carion (2005)

Les Fragments d'Antonin de Gabriel Le Bomin (2006)

Cheval de guerre de Steven Spielberg (2011)

Littérature

Le Feu d'Henri Barbusse (1916)

Les Calligrammes. Poèmes de la paix et de la guerre (1913-1917) de Guillaume Apollinaire (1918)

Orages d'acier d'Ernst Jünger (1920)

L'Adieu aux armes d'Ernest Hemingway (1929)

Le Grand Troupeau de Jean Giono (1931)

Voyage au bout de la nuit de Louis-Ferdinand Céline (1932)

Les Hommes contre d'Emilio Lussu (1938)
La Main coupée de Blaise Cendrars (1946)
Ceux de 14 de Maurice Genevoix (1949)
Cris de Laurent Gaudé (2001)
14 de Jean Echenoz (2012)
Au revoir là-haut de Pierre Lemaître (2013), adapté en bande dessinée par le dessinateur Christian de Metter

Bandes dessinées

Le Trou d'obus de Jacques Tardi (1984)
C'était la guerre des tranchées de Jacques Tardi (1993)
La Lecture des ruines de David B. (2001)
Le Front de Nicolas Juncker (2003)
Le Sang des Valentines de Christian de Metter (2004)
Putain de guerre ! de Jean-Pierre Verney et Jacques Tardi (2008)
Mattéo de Jean-Pierre Gibrat (2008 – série en cours)
Notre Mère la guerre de Kris et Maël (2009)
L'Ambulance 13 de Patrick Cothias, Patrice Ordas et Alain Mounier (2010 – série en cours)
Papeete 1914 de Didier Quella-Guyot et Sébastien Morice (2011)
Les Godillots d'Olier et Marko (2011)
L'Homme de l'année – 1917 de Jean-Pierre Pécau, Fred Duval et Mr Fab (2013)
La Guerre des Lulus de Régis Hautière et Hardoc (2013 – série en cours)
Le Chant du cygne de Xavier Dorison, Emmanuel Herzet et Cédric Babouche (2014)
François-Ferdinand de Jean-Yves Le Naour et Chandre (2014)

Peinture

La partie de cartes de Fernand Léger (1917)
Explosion d'obus (Bursting shell) de Christopher Nevinson (1915)
 De nombreuses œuvres d'Otto Dix : *La guerre* (triptyque) (1929), *Autoportrait en soldat* (1914),
Section de mitrailleurs à l'assaut (1916), *Les joueurs de Skat ou Invalides de guerre jouant aux cartes* (1920),
Le marchand d'allumettes (1920)
Les Barbelés (1916), *Le Cimetière militaire de Châlons* (1917) ou encore *Verdun* (1917) de Félix Vallotton



PREMIÈRE PARTIE CHOISIR LE CADRE DE SON HISTOIRE

FICHE N° 2 : LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Les différents traités de paix mettant fin à la Grande Guerre, par la **lourdeur des sanctions** qu'ils prévoient et les **déceptions** qu'ils engendrent, peuvent être considérés comme une des principales causes de la Seconde Guerre mondiale. C'est notamment le cas des sanctions contre l'Allemagne prévues par le traité de Versailles. Ces mesures considérées comme un **diktat** par cette dernière accentuent la rancœur et l'esprit de revanche ressentis par sa population à l'égard des vainqueurs. La **crise économique de 1929** est également un terreau favorable à la **montée des nationalismes** en Europe, notamment en Allemagne. C'est dans ce contexte particulier que débute ce second conflit mondial le 1^{er} septembre 1939, lors de l'invasion de la Pologne par l'Allemagne nazie. Il oppose jusqu'au 2 septembre 1945 (capitulation japonaise) les **puissances alliées** (Pologne, Grande-Bretagne et pays du Commonwealth, France, Danemark, Norvège, Pays-Bas, Belgique, Yougoslavie, Grèce, puis URSS, États-Unis, Chine, etc.) **aux puissances de l'Axe** (Allemagne, Italie, Japon et leurs satellites, Hongrie, Slovaquie, etc.). Circonscrit à l'origine à l'Europe, le conflit devient véritablement mondial avec l'entrée en guerre, en 1941, de l'URSS, du Japon et des États-Unis.

En France, la « guerre éclair » menée par Hitler permet d'envahir en quelques semaines le pays et contraint la France, en guerre contre l'Allemagne depuis le 3 septembre 1939, à signer l'**armistice** le 22 juin 1940. La défaite française a de lourdes conséquences : **occupation** allemande des trois cinquièmes du territoire national et installation du gouvernement de Pétain à Vichy. En 1942, le pays est totalement occupé. La **torture, les prises d'otages**, les persécutions et les **exécution sommaires** sont utilisées de façon systématique par l'occupant, aidé par le **régime de Vichy**. Par ailleurs, ce dernier apporte également son concours à la déportation, comme en témoigne la « **rafle du Vel'd'Hiv** » qui, à la demande des nazis et sur ordre du pouvoir français, entraîne l'arrestation de plus de 13 000 Juifs, dont des enfants, entre le 16 et le 17 juillet 1942. Le **Service du travail obligatoire (STO)** est également instauré en 1943 pour procurer de la main-d'œuvre à l'Allemagne, en plein effort de guerre. Face à l'ampleur de ces mesures coercitives et depuis l'**appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle**, la **Résistance** s'organise et se prépare à la libération de la France.

Après une phase d'expansion, les armées de l'Axe sont stoppées dans la mer de Corail et à Midway au printemps 1942, à El-Alamein en novembre 1942, mais surtout devant Moscou en décembre 1941 et à Stalingrad de juillet 1942 à février 1943.

DATES CLÉS

Septembre 1939

Le 1^{er}, invasion de la Pologne par l'Allemagne et le 3, la France déclare la guerre à l'Allemagne

22 juin 1940

Signature de l'armistice par la France

22 juin 1941

Déclenchement de l'invasion de l'Union soviétique par l'Allemagne nazie (opération Barbarossa)

7 décembre 1941

Attaque de la base américaine de Pearl Harbor par les forces aéronavales japonaises, qui entraîne l'entrée en guerre des États-Unis. Contre offensive de l'armée rouge devant Moscou.

Juillet 1942 à février 1943

Victoire de l'armée rouge à Stalingrad

20 janvier 1942

Tenue de la conférence de Wannsee et élaboration de la « solution finale » de la question juive par les dirigeants nazis

27 mai 1943

Première réunion du Conseil national de la Résistance, organe dirigeant les différents mouvements de la Résistance intérieure française

6 juin 1944

Débarquement allié sur les plages de Normandie (opération Neptune)

15 août 1944

Débarquement allié en Provence (opération Dragoon)

2 mai 1945

Prise de Berlin par l'armée rouge

L'Axe ne fera ensuite que reculer. **Les débarquements** successifs en Normandie (6 juin 1944) et en Provence (15 août 1944) permettent de repousser l'ennemi jusqu'à la capitulation allemande le 8 mai 1945.

Le bilan de la Seconde Guerre mondiale est lourd : **plus de 60 millions de morts**, dont près de 6 des 10 millions de Juifs que compte l'Europe d'avant-guerre. Près de la moitié de ces victimes sont des civils. **Le continent européen est dévasté.** Des villes entières sont à reconstruire. En plus du choc matériel provoqué par cette guerre, les populations doivent faire face au choc émotionnel suscité par la Shoah qui conduit à la tenue du **procès de Nuremberg** en 1945 et à la condamnation à mort de douze responsables allemands pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité. L'utilisation de **la bombe atomique** par les Américains sur deux villes japonaises, Hiroshima et Nagasaki, frappe durablement les esprits. Le monde sait qu'il est désormais capable de s'autodétruire. Enfin, la fin de la Seconde Guerre mondiale donne naissance à **un nouvel ordre mondial** permettant l'émergence de deux superpuissances (les États-Unis et l'URSS).

DATES CLÉS

8 mai 1945

Capitulation allemande

6 et 9 août 1945

Bombardements atomiques des villes d'Hiroshima et Nagasaki au Japon par les États-Unis

2 septembre 1945

Capitulation japonaise

20 novembre 1945

au 1^{er} octobre 1946

Tenue du procès de Nuremberg contre les principaux responsables du Troisième Reich

POUR ALLER PLUS LOIN...

(Liste non exhaustive)

Littérature

Pilote de guerre de Antoine de Saint-Exupéry (1942)

La Peste d'Albert Camus (1947)

Un Balcon en forêt de Julien Gracq (1958)

La Route des Flandres de Claude Simon (1960)

Littérature et Résistance

Poème de la France malheureuse de Jules Supervielle (1942)

Poésie et vérité (1942) et *Sept poèmes d'amour en guerre* (1943) de Paul Éluard

Le silence de la mer de Vercors (1943)

La Diane Française de Louis Aragon (1944)

Trente-trois sonnets composés au secret de Jean Cassou (1944)

Feuillets d'Hypnos de René Char (1946)

Éducation européenne de Romain Gary (1945)

L'Armée des ombres de Joseph Kessel (1960)

Littérature et déportation

L'Univers concentrationnaire de David Rousset (1946)

L'Espèce humaine de Robert Anthelme (1947)

Si c'est un homme de Primo Lévi (1947)

Le Journal d'Anne Franck (1947)

La Nuit d'Elie Wiesel (1958)

Le dernier des Justes d'André Schwarz-Bart (1959)

Le Grand Voyage (1963) et *L'Écriture ou la vie* (1994) de Jorge Semprún

La Disparition de Georges Pérec (1969)

Un Sac de billes de Joseph Joffo (1973)

Une petite fille privilégiée de Francine Christophe (1995)

Le Pianiste de Wladyslaw Szpilman (1998)

Une jeunesse au temps de la Shoah, extraits d'*Une Vie* de Simone Veil (2010)

Films

Nuit et Brouillard d'Alain Resnais (1956)
Hiroshima mon amour d'Alain Resnais (1959)
La Grande Vadrouille de Gérard Oury (1966)
Le Chagrin et la pitié de Marcel Ophuls (1970)
Le dernier métro de François Truffaut (1980)
Shoah de Claude Lanzmann (1985)
Au revoir les enfants de Louis Malle (1987)
La liste de Schindler de Steven Spielberg (1994)
Le Tombeau des lucioles d'Isao Takahata (1996)
Il faut sauver le soldat Ryan de Steven Spielberg (1998)
La vie est belle de Roberto Benigni (1998)
Stalingrad de Jean-Jacques Annaud (2001)
Monsieur Batignole de Gérard Jugnot (2002)
Le Pianiste de Roman Polanski (2002)
Liberté de Tony Gatlif (2009)
La Rafle de Roselyne Bosch (2010)
Dunkerque de Christopher Nolan (2017)

Séries

Band of Brothers (Frères d'armes) de Tom Hanks et Steven Spielberg (2001)
Un village français de Frédéric Krivine, Philippe Triboit et Emmanuel Daucé (2009)

Bandes dessinées

Maus d'Art Spiegelman (1987)
La 27^e lettre de Stephen Desberg et Will (1990)
Le sursis de Jean-Pierre Gibrat (1997)
Auschwitz de Pascal Croci (2000)
La guerre d'Alan d'Alan Ingram Cope et Emmanuel Guibert (2000)
Amours fragiles de Philippe Richelle et Jean-Michel Beuriot (2001 – série en cours)
Le vol du corbeau de Jean-Pierre Gibrat (2002)
Il était une fois en France de Fabien Nury et Sylvain Vallée (2007)
Airborne 44 de Philippe Jarbinet (2009)
Malgré nous de Thierry Gloris et Marie Terray (2009 – en cours)
Batchalo de Mickael Le Galli et Arnaud Betend (2012)
Kersten, médecin d'Himmler de Pat Perna et Fabien Bedouel (2015)
Au ritz des Fritz de Nathalie Bodin (2015)
Ma guerre de Tiburce Oger (2017)



PREMIÈRE PARTIE CHOISIR LE CADRE DE SON HISTOIRE

FICHE N° 3 : LA GUERRE D'INDOCHINE

L'Indochine est **un territoire de l'ancien empire colonial français en Extrême-Orient**. Créée en 1887, l'Union indochinoise regroupe à la fois **une colonie**, la Cochinchine, et **plusieurs protectorats**, le Tonkin, l'Annam, le Cambodge et le Laos.

La défaite de la France en mai 1940 **remet en cause l'autorité française** en Indochine au profit du Japon. **La confusion politique** qui règne alors permet l'avènement du **Viêt-minh**, organisation politique communiste créée dès 1941 et de son chef, Hô Chi Minh. En 1945, les événements se précipitent. Le 2 septembre 1945, Hô Chi Minh proclame à Hanoï l'indépendance de la République démocratique du Viêt-nam.

Le général de Gaulle confie au général Leclerc, commandant du Corps Expéditionnaire Français en Extrême-Orient (CEFEO), le soin de rétablir la souveraineté française en Indochine.

Chargé de **la reconquête du territoire**, il porte l'effort militaire sur le Tonkin et tente de négocier avec le Viêt-Minh en 1946.

Mais c'est l'impasse. La France s'engage alors dans **sa première guerre de décolonisation**, au moment où elle connaît une **grande instabilité politique**. Les gouvernements successifs de la IV^e République peinent à définir une stratégie militaire cohérente face à la guérilla menée par le Viêt-minh.

En 1949, **la victoire des communistes en Chine** bouleverse la donne. La Chine populaire arme et instruit les troupes Viêt-minh. À l'ouest, les États-Unis déjà engagés contre la Corée du Nord communiste, aident la France.

À partir de 1950, la guerre d'Indochine devient **un conflit international** où se greffent **les enjeux de la guerre froide**.

L'arrivée du général de Lattre de Tassigny, nommé haut-commissaire et commandant en chef en Indochine, redonne espoir aux troupes françaises. En 1951, **les succès militaires** qu'il remporte et **son action diplomatique** auprès des États-Unis pour obtenir une aide matérielle et financière créent un regain de confiance.

Après son retour en France, la pression du Viêt-Minh s'intensifie au Tonkin et **les combats s'enlisent**.

DATES CLÉS

9 mars 1945

Coup de force japonais, la péninsule passe sous contrôle nippon

2 septembre 1945

Hô Chi Minh déclare l'indépendance de la République démocratique du Viêt-nam

6 mars 1946

Débarquement des troupes françaises à Haïphong

23 novembre 1946

Bombardement français à Haïphong

19 décembre 1946

Assaut des positions françaises à Hanoï par le Viêt-minh

1^{er} au 13 octobre 1950

Bataille de Cao Bang et de la route coloniale 4 ; le Viet Minh s'empare du Nord Tonkin

6 décembre 1950

Le général de Lattre de Tassigny est nommé haut-commissaire et commandant en chef en Indochine

En 1953, l'État-major français décide de construire **un verrou défensif dans la cuvette de Diên Biên Phù** pour empêcher le Viêt-minh de pénétrer au Laos. Mais l'état se resserre autour du camp retranché et les positions françaises sont peu à peu grignotées. Le 7 mai 1954, après 56 jours d'âpres combats, le camp tombe aux mains du Viêt-Minh malgré **la résistance héroïque** des Français. 10 000 soldats français, dont 4 500 blessés, sont faits prisonniers et enfermés dans **les camps** du Viêt-Minh.

Une conférence de paix réunie à Genève dès avril 1954 met un terme aux hostilités. **Les accords de Genève** consacrent l'indépendance des trois états indochinois et la partition provisoire du Vietnam en deux, de part et d'autre du 17^e parallèle. Au nord, le régime communiste d'Hô Chi Minh et au sud, un gouvernement nationaliste dirigé par Ngo Dinh Diêm et soutenu par les États-Unis. Quelques années plus tard, la guérilla communiste soutenue par le Nord-Vietnam débouche sur une nouvelle guerre : la guerre du Vietnam (1963-1975).

DATES CLÉS

23-30 mars 1951

Victoires françaises à Dong Trieu et Mao Khé

13 mars au 7 mai 1954

Bataille de Diên Biên Phù

20-21 juillet 1954

Signature des accords de Genève

POUR ALLER PLUS LOIN...

(Liste non exhaustive)

Films

La 317^e Section de Pierre Schoendoerffer (1965)

Le Facteur s'en va-t-en guerre de Claude Bernard-Aubert (1966)

Le Crabe Tambour de Pierre Schoendoerffer (1977)

Charlie Bravo de Claude Bernard-Aubert (1980)

Diên Biên Phu de Pierre Schoendoerffer (1992)

Indochine de Régis Wargnier (1992)

Littérature

Un Barrage contre le Pacifique de Marguerite Duras (1950)

Le Facteur s'en va-t-en guerre de Gaston-Jean Gautier (1966)

Une Femme à Diên Biên Phu de Geneviève de Galard (2003)

Bandes dessinées

Mémoires de Viet kieu (Quitter Saïgon) de Clément Baloup (2006)

Une si jolie petite guerre : Saïgon 1961-63 de Marcelino Truong (2012)

La concubine rouge de Clément Baloup et Mathieu Jiro (2012)

La Grande évasion – Diên Biên Phu de Thierry Gloris et Erwan Le Saëc (2013)



PREMIÈRE PARTIE CHOISIR LE CADRE DE SON HISTOIRE

FICHE N° 4 : LA GUERRE D'ALGÉRIE

Entre 1830 et 1871, la conquête de l'Algérie par la France se fait le plus souvent dans la violence. Elle est émaillée de part et d'autre d'exactions comme d'actes de courage et de magnanimité. Les pertes démographiques très importantes sont la conséquence de causes multiples : combattants et civils tués, déplacements de tribus, famines, épidémies, etc.

Dès 1848, l'Algérie est départementalisée : elle devient partie intégrante du territoire national. Plus d'un million d'Européens, dont de nombreux Français (que l'on appellera « pieds-noirs » à partir des années 1950 et l'éclatement du conflit) vivent en Algérie dans la première moitié du xx^e siècle.

Même si les Algériens obtiennent la nationalité française en 1865 (sans être citoyens, c'est-à-dire sans avoir le droit de vote), **de très fortes inégalités économiques, sociales et politiques persistent entre les autochtones et les Français d'Algérie**. Cependant, ces derniers ne constituent pas un groupe homogène : le grand colonat est très minoritaire et beaucoup sont de petits commerçants, ouvriers, artisans ou fonctionnaires. En 1926, Messali Hadj crée, avec d'autres nationalistes algériens, le premier parti réclamant l'indépendance : l'Étoile nord-africaine (ENA).

À partir de la fin de la Seconde Guerre mondiale, **des manifestations** sont violemment réprimées par l'armée française, notamment à Sétif, Guelma et Kherrata. Pour 102 morts européens, il y a des milliers de morts algériens. Neuf ans plus tard, en 1954, des indépendantistes créent **le Front de Libération Nationale (FLN)**, qui organise la « Toussaint rouge », série d'attentats meurtriers sur tout le territoire algérien, un événement qui marque officiellement le début de la guerre d'Algérie. En réaction, l'armée française mène de **violentes répressions** et « une guerre à outrance ». L'État français tente d'établir une vraie politique d'intégration mais le FLN s'y oppose et sème la terreur. Pas moins de **400 000 soldats français** sont déployés en Algérie.

Un des épisodes importants de cette guerre a lieu à Alger, entre janvier et septembre 1957. Le général Massu obtient les pleins pouvoirs. Lui et ses 6 000 parachutistes ont pour mission de déloger le FLN qui dispose de nombreuses cellules au cœur d'Alger. Massu remplit sa mission. **Aux attentats terroristes et aux exactions du FLN**, l'armée répond par **la torture et les exécutions sommaires**.

DATES CLÉS

8 mai 1945

Début d'insurrection et violente répression autour du Sétif et Guelma

1^{er} novembre 1954

Déclenchement de l'insurrection par le FLN

Janvier – octobre 1957

Le général Massu, chargé des pouvoirs de police dans le département d'Alger, commence la bataille d'Alger

1^{er} juin 1958

Investiture du général de Gaulle et voyage triomphal en Algérie (4-6 juin)

19 décembre 1958

De Gaulle sépare les pouvoirs civils et militaires en nommant le délégué général Delouvrier et le général Chalé à la succession du général Salan

16 septembre 1959

Discours du général de Gaulle sur l'autodétermination

24 janvier – 1^{er} février 1960

Rappel du général Massu, fusillade et semaine des barricades

8 janvier 1961

Référendum sur l'autodétermination de l'Algérie

22-25 avril 1961

« Putsch » des généraux à Alger

En mai 1958, **un coup de force à Alger** aggrave encore plus l'instabilité politique de la IV^e République. Après l'exécution de trois soldats français par le FLN, **une tentative de prise du pouvoir** est menée par Pierre Lagailarde et soutenue par Massu. L'objectif est aussi de s'opposer au gouvernement de Pierre Pflimlin, accusé de vouloir négocier avec les indépendantistes algériens. Le but de Massu est de **maintenir coûte que coûte l'Algérie au sein de la République française**.

Le général de Gaulle est rappelé au pouvoir en juin 1958. Le 4 juin, il lance, du balcon du bâtiment du Gouvernement général : « *Je vous ai compris !* », à l'attention des Français d'Algérie.

En avril 1961, **il réoriente finalement sa politique algérienne vers l'autodétermination**. Il parle ainsi d'État algérien indépendant et souverain. Une tentative de putsch, le « putsch des généraux », qui a lieu du 22 au 25 avril 1961, échoue. La même année, l'Organisation armée secrète (OAS), une organisation politico-militaire terroriste qui se donne pour but de défendre la présence française en Algérie, est créée.

Finalement, **les accords d'Évian sont signés le 18 mars 1962**, dont la conséquence est l'application, dès le lendemain, d'un cessez-le-feu sur tout le territoire algérien. À la suite d'un référendum le 1^{er} juillet 1962, la France reconnaît l'Algérie indépendante le 3 juillet 1962.

La sortie de conflit n'est pas sans heurts, et **des tensions persistent entre les différents acteurs**. De Gaulle a été l'objet de plusieurs tentatives d'assassinat, comme celle du Petit Clamart le 22 août 1962.

Les accords d'Évian ne marquent pas la fin de la guerre d'Algérie, mais une étape importante vers la sortie de guerre. Les combats se poursuivent entre l'OAS, le FLN et l'armée française. **Près de 650 000 pieds-noirs quittent l'Algérie** après les accords d'Évian, **dans des conditions difficiles**. Les **harkis**, soldats algériens de l'armée française, sont l'objet de représailles en Algérie.

POUR ALLER PLUS LOIN...

(Liste non exhaustive)

Films

- Les Parapluies de Cherbourg* de Jacques Demy (1964)
- Avoir 20 ans dans les Aurès* de Denis Vautier (1971)
- La Bataille d'Alger* de Gilles Pontecorvo (1971)
- R.A.S.* d'Yves Boisset (1973)
- Chronique des années de braise* de Mohammed Lakhdar-Hamina (1975)
- L'Honneur d'un capitaine* de Pierre Schoendoerffer (1982)
- La Trahison* de Philippe Faucon (2006), d'après un roman de Claude Sales (1999)
- L'Ennemi intime* de Florent Emilio Siri (2007)
- Ce que le jour doit à la nuit* d'Alexandre Arcady (2012)

Films documentaires

- La Guerre d'Algérie* d'Yves Courrière et Philippe Monnier (1972)

DATES CLÉS

Juillet 1961

Début du retrait des troupes françaises

18 mars 1962

Signature des accords d'Évian

19 mars 1962

Proclamation du cessez-le-feu

3 juillet 1962

Reconnaissance de l'indépendance de l'Algérie par la France.

L'Ennemi intime de Patrick Rotman (2002)

Le choix de mon père de Rabah Zanoun (2008)

Palestro, Algérie, histoire d'une embuscade de Rémi Lainé et Raphaëlle Branche (2012)

Littérature

Sérail killers de Lakhdar Belaïd (2000)

Ce que le jour doit à la nuit de Yasmina Khadra (2008)

Des Hommes de Laurent Mauvignier (2009)

L'Art français de la guerre d'Alexis Jenni (2011)

La Forfaiture du corbeau de Hacène-Rabah Bouguerra (2011)

Le Temps de rêver est bien court de Bertrand Longuespé (2012)

Bandes dessinées

Octobre noir de Didier Daeninckx et Mako (2011)

Paroles de la guerre d'Algérie 1954-1962 de Jean-Pierre Guéno et Collectif (2012)

Retour à Saint-Laurent-des-Arabs de Daniel Blancou (2012)

L'Algérie, c'est beau comme l'Amérique d'Olivia Burton (2015)

Histoire dessinée de la guerre d'Algérie de Sébastien Vassant et Benjamin Stora (2016)

Un maillot pour l'Algérie de Bertrand Galic, Kris et Javi Rey (2016)

Salam Toubib – Chronique d'un médecin appelé en Algérie, 1959-1961 de Pierre Dallanges et Marc Vedrines (2016)



PREMIÈRE PARTIE CHOISIR LE CADRE DE SON HISTOIRE

FICHE N° 5 : LES OPÉRATIONS EXTÉRIEURES (OPEX)

Le processus de décolonisation achevé par les indépendances africaines au début des années 1960 oblige les armées françaises à concentrer leurs efforts à **la défense du territoire national** tout en assurant **les accords de défense** que la France signe avec ces nouveaux partenaires. C'est dans ce contexte postcolonial que la notion « **d'intervention extérieure** » est mise en œuvre pour répondre aux menaces qui pèseraient sur ces pays.

Les opérations extérieures ou « OPEX » sont des « interventions des forces militaires françaises en dehors du territoire national ». La qualification d'OPEX résulte d'un arrêté du ministre des armées, qui porte ouverture du théâtre d'engagement en précisant la zone géographique et la période concernées. Ensuite, la présidence de la République choisit la dénomination retenue à partir des propositions de noms d'opérations soumises par le centre de planification. Les OPEX se déroulent dans le cadre de l'ONU, de **l'OTAN**, de l'Union européenne, de forces multinationales ou d'accords bilatéraux de coopération militaire et de défense.

Conduite de 1969 à 1973 au Tchad, l'opération LIMOUSIN est considérée comme la première OPEX d'envergure conduite par les armées françaises. Entre les années 1970 et les années 1990, les opérations extérieures deviennent plus fréquentes et se diversifient en raison de **la multiplication des situations de crise en Afrique**. **La fin de la guerre froide** marque le début d'une nouvelle phase d'engagements qui se traduit par **la volonté d'agir dans le cadre d'une politique internationale de sécurité** (opérations en soutien ou en maintien de la paix). **La professionnalisation des armées** permet d'engager les armées françaises plus vite à l'extérieur pour assurer la protection de la France, de ses intérêts et de ses ressortissants. À partir des années 2000, les OPEX s'enchaînent et se superposent. **Face à la menace terroriste**, les armées doivent agir encore plus loin, contre des foyers terroristes susceptibles de menacer les concitoyens, comme l'intervention au Mali par exemple, tout en participant activement à la protection du territoire national avec les opérations Sentinelle aux côtés et en complément des forces de sécurité.

De 1963 à nos jours, plus de 228 opérations extérieures ont été menées, auxquelles ont participé des militaires de toutes les armées, directions et services (armée de terre, armée de l'air, marine nationale, directions et services interarmées et gendarmerie nationale). Les plus meurtrières d'entre elles

pour l'armée française ont eu lieu au Liban (150 militaires décédés, dont 58 parachutistes dans l'attentat du poste Drakkar à Beyrouth en 1983), au Tchad (155 morts), en ex-Yougoslavie (114 morts) et en Afghanistan (90 morts). Au total, on compte plus de **600 soldats décédés en OPEX**.

POUR ALLER PLUS LOIN...

(Liste non exhaustive)

Films

Liban

Valse avec Bachir d'Ari Folman (2008)
Lebanon de Samuel Maoz (2010)
Incendies de Denis Villeneuve (2010)
La Vallée de Ghassan Salhab (2014)
Héritage de Philippe Aractingi (2014)

Afghanistan/Irak

Redacted de Brian de Palma (2007)
Démineurs de Kathryn Bigelow (2009)
Piégé de Yannick Saïlet (2014)
Le Grand Homme de Sarah Leonor (2014)
Ni le ciel ni la terre de Clément Cogitore (2015)
A War de Tobias Lindholm (2015)
Voir du pays de Delphine et Muriel Coulin (2016)

Rwanda

Lignes de front de Jean-Christophe Klotz (2009)
Munyurangabo de Lee Isaac Chung (2009)

Bosnie/Ex-Yougoslavie

Welcome to Sarajevo de Michael Winterbottom (1997)
No Man's Land de Danis Tanovi (2001)
Premières Neiges (Psaume rouge) de Aida Begic (2008)
Buick Riviera de Goran Rušinovi (2008)
Ordinary People de Vladimir Perisic (2009)
As If I Am Not There de Juanita Wilson (2010)

Films documentaires

Le soldat et la mort de Philippe Bodet (2016)

Afghanistan/Irak

Armadillo de Janus Metz (2010)
Restrepo de Sebastian Junger et Tim Hetherington (2010)
L'embuscade de Jérôme Fritel (2013)

Rwanda

Tuez-les tous ! de Raphaël Glucksmann, David Hazan et Pierre Mezerette (2004)

Bandes dessinées

Liban

Clichés Beyrouth 1990 de Sylvain et Bruno Ricard et Christophe Gaultier (2004)
Je me souviens Beyrouth de Zeina Abirached (2008)

Afghanistan/Irak

Afghanistan, récits de guerre Collectif (2001)
Les Larmes du seigneur afghan de Pascale Bourgaux et Thomas Campi (2014)

Rwanda

La fantaisie des dieux (Rwanda 1994)§ de Patrick De Saint-Exupéry et Hippolyte (2014)
Déogratias de Jean-Philippe Stassen (2000)

Bosnie/Ex-Yougoslavie

Sarajevo-Tango d'Hermann (1995)
Fax de Sarajevo de Joe Kubert (1997)
Fables de Bosnie de TBC (1999)
Goražde de Joe Sacco (2001)
Meilleurs vœux de Mostar de Frano Petruša (2012)
Clichés de Bosnie d'Aurélien Ducoudray et François Ravard (2013)

Littérature – Témoignages

Paroles de soldats, les Français en guerre 1983-2015 de Hubert Le Roux et Antoine Sabbagh, (2015)
1929 jours, le deuil de guerre au XXI^e siècle de Nicolas Mingasson, 2016.
Sous le feu, la mort comme hypothèse de travail de Michel Goya (2014)
Paris Bihac de François Crémieux et Marc Benda (1995)

Revue

Les Chemins de la Mémoire n° 235, SGA/Direction des Patrimoines, de la Mémoire et des Archives, avril 2013



DEUXIÈME PARTIE LES ENJEUX DE LA MÉMOIRE

FICHE N° 1 : QU'EST-CE QUE L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE (ONACVG) ?



mémoire et solidarité

L'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG) est un établissement public d'État sous tutelle du ministère des Armées. **Il accompagne les combattants et les victimes des conflits** et conduit **la politique mémorielle de l'État**, notamment dans le but de **transmettre aux jeunes générations** la mémoire et les valeurs des combattants d'hier et d'aujourd'hui.

C'est le caractère extrêmement meurtrier de la Grande Guerre et le devoir de reconnaissance de la Nation envers tous les anciens combattants qui sont à l'origine des ancêtres de l'ONACVG, l'Office des mutilés et réformés de guerre, créé en 1916, l'Office des pupilles de la Nation, créé un an plus tard, et l'Office national du combattant, institué en 1926. Ces trois offices vont prendre en charge **les réparations, la rééducation, l'accompagnement social quotidien et la réinsertion professionnelle en faveur des anciens combattants** et des victimes de guerre. C'est après la Seconde Guerre mondiale, en 1946, que l'ONACVG prend son nom actuel et accueille de nouvelles catégories de ressortissants comme **les internés** ou **les déportés**.

Grâce à son maillage territorial – 105 services de proximité implantés dans toute la France et l'outre-mer ainsi qu'en Afrique du Nord –, l'ONACVG vient aujourd'hui en aide aux combattants et anciens combattants de toutes les générations du feu (*voir ci-contre*), aux blessés et invalides de guerre, aux harkis, aux veuves de guerre, conjoints survivants d'anciens combattants, aux pupilles de la Nation et depuis 1991, aux victimes d'actes de terrorisme, soit environ **trois millions de personnes**.

SES TROIS PRINCIPALES MISSIONS

La reconnaissance et la réparation

L'État reconnaît le sacrifice des militaires ou des civils ayant participé ou ayant été impliqués dans un conflit contemporain et leur accorde un titre ou une mention (Mort pour la France, titre de reconnaissance de la Nation, carte du combattant, etc.). Cette reconnaissance de la Nation peut être complétée d'un droit à la réparation via le versement d'une retraite de combattant, d'une pension ou la prise en charge de frais.



LES QUATRE GÉNÉRATIONS DU FEU

1^{ère} génération du feu

les anciens combattants de la Première Guerre mondiale

2^e génération du feu

les anciens combattants et résistants de la Seconde Guerre mondiale

3^e génération du feu

les anciens combattants des conflits d'Indochine et d'Algérie

4^e génération du feu

les anciens combattants issus des opérations extérieures (OPEX)



Remise des prix nationale des concours scolaires de l'ONACVG le 3 novembre 2016 à Verdun, © ONACVG



Atelier autour des avions de la Première Guerre mondiale au salon jeunesse Kidexpo en 2013, © ONACVG

La solidarité

L'action sociale, c'est l'accompagnement et le suivi personnalisé des ressortissants de l'ONACVG dans leur vie quotidienne.

La mémoire

Célébrer et commémorer les grandes dates de notre histoire, partager une mémoire européenne et internationale des conflits, transmettre des valeurs de civisme, de respect, d'engagement et de courage aux jeunes générations ; tels sont les objectifs du travail de mémoire mené par l'ONACVG au quotidien, au travers de la mise en place d'opérations mémorielles pédagogiques.

Une des missions de l'ONACVG est également de gérer 273 nécropoles nationales et 9 hauts lieux de la mémoire nationale, lieux qu'il entretient et valorise pour le public.



BULLES de MÉMOIRE

Les grands conflits du xx^e siècle racontés en BD

DEUXIÈME PARTIE LES ENJEUX DE LA MÉMOIRE

FICHE N° 2 : L'ŒUVRE NATIONALE DU BLEUET DE FRANCE

Depuis près de 80 ans, la fleur du Bleuet incarne le lien étroit entre la Nation et ceux qui l'ont servie ou la servent aujourd'hui. Elle est le symbole officiel de **mémoire** et de **solidarité** envers le monde combattant et les victimes de tous les conflits dans lesquels la France a été engagée.

L'histoire du Bleuet de France débute à la fin de la Grande Guerre, à l'Institution nationale des Invalides, sous l'impulsion de Charlotte Malleterre et Suzanne Leenhardt, infirmières, qui souhaitent venir en aide aux mutilés de 14-18. Elles créent en 1925 un atelier pour les pensionnaires des Invalides où ces derniers confectionnent des fleurs de bleuet en tissu, reprenant ainsi goût à la vie ; la vente de ces fleurs leur permet en effet de subvenir en partie à leurs besoins. Bientôt, cette initiative se développe et prend une dimension nationale : **la Nation veut témoigner de sa reconnaissance et aider ces hommes qui ont sacrifié leur jeunesse pour défendre la France**. À compter du 11 novembre 1934, les collectes du Bleuet de France sur la voie publique sont légalisées. À partir de 1957, un deuxième jour de collecte sur la voie publique est institué chaque 8 mai. Structure caritative à part entière, l'association constitue ainsi **un apport financier considérable** pour les œuvres sociales des associations d'anciens combattants et de victimes de guerre collectrices d'une part et l'action sociale des services départementaux de l'ONACVG d'autre part.

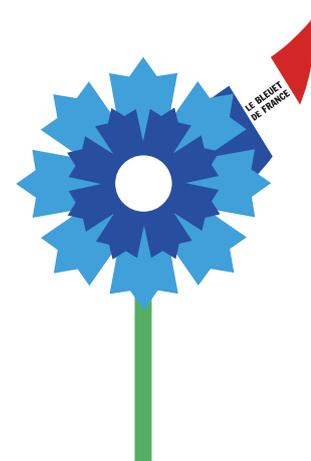
En 1991, le Bleuet de France devient une œuvre au sens juridique du terme, dont la gestion est confiée à l'ONACVG. L'Œuvre nationale du Bleuet est le seul organisme caritatif à **agir en faveur de l'ensemble des anciens combattants et victimes de guerre**, tous statuts confondus.



Des ressortissants de l'ONACVG appareillés grâce au soutien du Bleuet de France, © ONACVG



Des jeunes collecteurs bénévoles pour le Bleuet de France, © ONACVG



POURQUOI LE BLEUET ?

Le terme désigne, durant la Première Guerre mondiale, les soldats de la « classe 1915 », en raison de leur **jeune âge**, de leur **inexpérience** et de leur **uniforme bleu horizon**, très différent du premier uniforme de 1914 avec le pantalon rouge garance.

C'est aussi une fleur qui symbolise **le courage des poilus** : très résistante, elle aurait continué à pousser sur les champs de bataille, là-même où chaque jour la terre était retournée par des pluies d'obus. Les fleurs du souvenir, hommage aux victimes des conflits et aux anciens combattants, existent également dans d'autres pays : au Royaume-Uni, c'est le *poppy* (le coquelicot), en Belgique, la marguerite, en Allemagne, le myosotis.

Ce dernier est chargé de le promouvoir et de faire connaître les valeurs civiques et morales qui lui sont attachées. Les services départementaux de l'Office organisent les collectes dans toute la France en mobilisant leur réseau de volontaires : associations d'anciens combattants, associations municipales, associations de jeunesse, scolaires, militaires ou simples particuliers. Les sommes récoltées grâce aux collectes privées ou sur la voie publique, aux envois de dons, aux achats de produits estampillés Bleuet de France, servent principalement à **l'action sociale** en faveur des anciens combattants, des soldats blessés ou de leurs familles en cas de décès, des orphelins, pupilles de la Nation ou encore des victimes d'attentat. Elles permettent également d'**organiser des actions de mémoire tournées vers les jeunes générations** afin de transmettre les valeurs de courage, de don de soi, de respect et de solidarité portées par le monde combattant.

Chaque année, **plus d'un million d'euros sont collectés**. Les dons sont utilisés à 58 % pour l'action sociale des ressortissants de l'Office, à 25 % pour l'organisation des manifestations mémorielles et à 17 % pour le fonctionnement et la promotion de l'Œuvre.



BULLES de MÉMOIRE

Les grands conflits du xx^e siècle racontés en BD

DEUXIÈME PARTIE LES ENJEUX DE LA MÉMOIRE

FICHE N° 3 : POURQUOI ORGANISER DES COMMÉMORATIONS ?

Une commémoration est une cérémonie officielle organisée en souvenir d'un événement historique et en hommage aux victimes ou aux acteurs de cet événement. Ces cérémonies peuvent être d'envergure internationale, nationale ou locale et témoignent d'un attachement partagé des Français pour tout ce qui touche à l'Histoire, à la mémoire collective et aux valeurs républicaines.

Les commémorations, qu'elles soient cérémonies officielles, journées nationales commémoratives ou anniversaires d'événements historiques, permettent de rendre hommage aux combattants et victimes des conflits, mais également de transmettre, notamment aux jeunes générations, la mémoire nationale des conflits contemporains et les valeurs de la République.

Les Journées nationales commémoratives (JNC) sont instituées sur décision de l'État (textes législatifs ou réglementaires) et commémorent la mémoire des faits d'armes des grands hommes, des combattants, et le sacrifice des victimes civiles ou militaires des guerres qui ont engagé la France.



Cérémonie du 20 juin 2015 au Struthof, © Club sportif et artistique de la défense de Mutzig-Gresswiller

Ces cérémonies sont un moment de solennité et l'expression du recueillement républicain envers ceux qui ont mérité la reconnaissance de la Nation. Elles sont souvent organisées autour d'un lieu de mémoire comme le monument aux morts ou un monument commémoratif.



Jeunes porte-drapeaux lors de la cérémonie du 14 juillet sous l'Arc de triomphe, © ONACVG

Le déroulement d'une cérémonie publique avec détachement militaire autour du monument aux morts

- 1) Mise en place des troupes, des personnalités et invités
- 2) Accueil du plus haut représentant de l'État
- 3) Salut au drapeau tricolore par les principales autorités
- 4) Revue des troupes par l'autorité militaire
- 5) Discours ou lecture du message par le préfet
- 6) Dépôt de gerbe par les principales autorités et associations au pied du monument aux morts
- 7) Hommage aux morts avec minute de silence
- 8) La Marseillaise
- 9) Remerciements des autorités et salut aux porte-drapeaux
- 10) Départ des autorités
- 11) Salut au drapeau tricolore par le commandant des troupes
- 12) Fin de la cérémonie

Les onze journées nationales commémoratives (JNC)

Le 19 mars Journée nationale du souvenir et de recueillement en mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc

Le dernier dimanche d'avril Journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation

Le 8 mai Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Le 2^e dimanche de mai Fête nationale de Jeanne d'Arc, fête du patriotisme

Le 27 mai Journée nationale de la Résistance

Le 8 juin Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine

Le 18 juin Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi

Le 16 juillet (si c'est un dimanche, sinon le dimanche qui suit) Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux « Justes » de France

Le 25 septembre Journée nationale d'hommage aux harkis et autres membres des formations supplétives

Le 11 novembre Commémoration de la victoire et de la paix, jour de l'anniversaire de l'Armistice, et hommage à tous les morts pour la France

Le 5 décembre Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie

S'y ajoutent la cérémonie d'hommage à Jean Moulin, au Panthéon à Paris, le 17 juin, jour de l'anniversaire de son premier acte de résistance, ainsi que les autres commémorations qui s'inscrivent le plus souvent dans des « cycles mémoriels », tels que le 70^e anniversaire de la Seconde Guerre mondiale (2009-2014), ou encore le centenaire de la Première Guerre mondiale (2014-2018).

Aujourd'hui, **onze journées nationales** sont organisées chaque année sur l'ensemble du territoire et donnent lieu chacune à :

- une cérémonie patriotique organisée à Paris par le ministère des armées et présidée par une haute autorité ;
- une cérémonie organisée par le préfet, représentant de l'État, dans chaque département ;
- ainsi qu'à de nombreuses cérémonies communales dont l'organisation est laissée à l'initiative des maires.



Le président de la République, François Hollande, le 18 juin 2016 au Mont Valérien, © Élysée - ONACVG

Ces cérémonies font l'objet d'un certain nombre de règles bien précises que l'on appelle **le protocole**, c'est-à-dire l'« ensemble des règles établies en matière d'étiquette, d'honneurs, de préséance, dans les cérémonies officielles »*. L'ordre protocolaire revêt une importance particulière, car c'est lui qui définit **le positionnement des participants** lors des cérémonies publiques, **l'ordre de la prise de parole** des autorités ou celui dans lequel elles effectuent **le dépôt de gerbes**.

Les participants d'une cérémonie sont :

- Les représentants de l'État (préfet, sous-préfet, directeur départemental de l'ONACVG) ;
- Les parlementaires (députés et sénateurs) ;
- Les élus de la commune, du département et/ou de la région ;
- Les représentants des forces armées et de sécurité (militaires, gendarmes, policiers, pompiers) ;
- Les porte-drapeaux ;
- Les représentants d'associations d'anciens combattants ou victimes de guerre ;
- Mais aussi des invités et des jeunes, qui peuvent être acteurs en lisant des témoignages de soldats, en chantant ou en déposant des gerbes.

La présence des autorités civiles et militaires aux cérémonies participe au maintien du **lien entre l'armée et la Nation** et celle de nombreux porte-drapeaux rehausse le caractère solennel d'une cérémonie.

* Selon la définition du Larousse.

BULLES de MÉMOIRE

Les grands conflits du xx^e siècle racontés en BD

DEUXIÈME PARTIE LES ENJEUX DE LA MÉMOIRE

FICHE N° 4 : LES LIEUX DE MÉMOIRE

Comme défini dans *Les lieux de mémoire*, un ouvrage collectif publié sous la direction de Pierre Nora entre 1984 et 1992, **le lieu de mémoire est un monument, un lieu ou un symbole, élément matériel ou immatériel**, qui participe de la **constitution de l'identité collective**. Certains de ces lieux nous renvoient à des événements marquants du passé, très souvent intervenus dans un contexte dramatique, dont notre société a souhaité conserver la mémoire.

Il peut s'agir d'un **monument** comme le Panthéon, d'un **personnage important**, d'un **musée** comme le Louvre, des **archives**, tout autant que d'un **symbole**, d'une **devise**, d'une **langue**, d'un **événement** ou d'une **institution**.

Dans les faits, l'expression « lieux de mémoire » est souvent exclusivement employée pour évoquer **la mémoire des conflits armés** et plus particulièrement les deux conflits mondiaux. La notion de « lieu de mémoire » sert donc principalement à désigner **des lieux liés à des violences de guerre** comme les champs de bataille, les cimetières militaires, les monuments commémoratifs ou les musées.

On s'y rend :

- **pour faire son deuil** > les sépultures de guerre dans les nécropoles nationales ;
- **pour honorer nos soldats morts pour la France lors des commémorations** > les monuments aux morts ;
- **et pour comprendre un événement et se l'approprier afin d'être capable de transmettre cette mémoire à la génération suivante** > les mémoriaux et musées.



Des jeunes réalisant des travaux d'entretien sur la nécropole nationale de Sondernach (Haut-Rhin), © ONACVG



Le Mémorial des martyrs de la déportation de l'Île de la Cité à Paris, © Jacques Robert





L'esplanade du Mémorial de la France Combattante au Mont-Valérien à Suresnes (Hauts-de-Seine), © ONACVG

Le souvenir, et a fortiori, l'hommage rendu en ces lieux, sont très importants : ils nous permettent de nous rappeler les souffrances passées et d'envisager un meilleur avenir, plus tolérant et apaisé. Ce sont des **lieux d'apprentissage de notre histoire et de notre citoyenneté**.

Aujourd'hui se développe même ce que l'on appelle le «**tourisme de mémoire**», c'est-à-dire la valorisation pédagogique et culturelle de ces lieux pour le grand public, dont la majeure partie n'a pas connu la guerre.

Depuis 2010, l'ONACVG assure l'entretien, la gestion et la valorisation de **neuf hauts lieux de la mémoire nationale** :

- Le Mémorial national de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie (Paris) ;
- Le Mémorial des Martyrs de la Déportation (Paris) ;
- Le Mont Valérien-Mémorial de la France combattante (Suresnes) ;
- Le Mémorial du débarquement et de la libération de la Provence (Toulon) ;
- La Nécropole nationale de Notre-Dame-de-Lorette (Ablain-Saint-Nazaire) ;
- La Nécropole nationale de Fleury-devant-Douaumont et la tranchée des baïonnettes ;
- Le Struthof, site de l'ancien camp de Natzweiler – Centre européen du résistant déporté (Natzweiler) ;
- Le Mémorial des guerres d'Indochine (Fréjus) ;
- Le Mémorial national de la prison de Montluc (Lyon).

L'ONACVG assure également l'entretien, la gestion et la valorisation de plus de 273 **nécropoles nationales** où se trouvent les sépultures d'une majorité de soldats morts pour la France. Ces nécropoles sont réparties sur le territoire, mais la majeure partie se situe dans le nord et l'est de la France.

Pour aller plus loin : www.cheminsdememoire.gouv.fr



La nécropole nationale de Champenoux (Meuse), © ONACVG

Ces lieux se visitent !

Pour plus de renseignements :

<http://www.cheminsdememoire.gouv.fr/fr/plaquettes-lieux-de-memoire>



TROISIÈME PARTIE RÉALISER SA BANDE DESSINÉE

FICHE N° 1 : QU'EST-CE QU'UNE BANDE DESSINÉE ?

LA BANDE DESSINÉE, UN ART SÉQUENTIEL

La bande dessinée est **un art séquentiel**. Elle raconte une histoire (réaliste ou non) par une succession de dessins et de textes dans des cases (parfois une BD peut être muette). Les personnages y parlent généralement à l'aide de bulles (appelées des **phylactères**) ou **d'onomatopées** pour exprimer leurs paroles, leurs pensées ou encore leurs cris et émotions.

ANATOMIE DE LA BD

Dans une bande dessinée, le support sur lequel on dessine est appelé une **planche**. On réserve le mot page pour le support imprimé.

Chaque planche est généralement constituée d'une ou plusieurs lignes d'images : ce sont les **bandes** (*strip* en anglais). Chaque bande comporte une ou plusieurs images : ces images s'appellent les **vignettes** (ou **cases**). Dans les vignettes, on retrouve : le dessin et les **bulles** dont la « queue » désigne le personnage qui s'exprime (on l'appelle aussi la **flèche**). Les **onomatopées** sont des mots ou des icônes suggérant un bruit, une action, une pensée.

Les **récitatifs** ou **cartouches** sont des cases rectangulaires situées en haut ou au bord de la vignette et servant aux commentaires en « voix off ». Ils permettent à l'auteur de préciser si l'on change de lieu ou de moment, ou de fournir des informations permettant une meilleure compréhension de l'action.

LA BANDE DESSINÉE, UN ART INVISIBLE QUI RESTITUE LE TEMPS ET LE MOUVEMENT

Dans *L'Art invisible*, un ouvrage incontournable sur la bande dessinée, Scott McCloud attire notre attention sur un mécanisme qui est fondamental en matière de lecture d'une bande dessinée : **l'ellipse**. Il explique que « *les cases d'une bande dessinée fragmentent à la fois l'espace et le temps, proposant sur un rythme haché des instants qui ne sont pas enchaînés. Mais notre sens de l'ellipse nous permet de relier ces instants et de construire mentalement une réalité globale et continue* ».

Il continue : « *L'ellipse volontaire que pratique le lecteur est le moyen fondamental par lequel la bande dessinée peut restituer le temps et le mouvement* ». En

MOTS CLÉS

Récit séquentiel

Série d'éléments mis et traités les uns à la suite des autres pour raconter une histoire.

Bulle (ou phylactère)

Élément graphique où l'on place le texte d'un dialogue.

Ellipse

Raccourci, omission d'un ou de plusieurs éléments, sans que ceux-ci cessent d'être compréhensibles.

Onomatopée

Interjections inventées pour imiter un son et le retranscrire.



L'ellipse permet au lecteur de « se raconter » l'histoire : le dessinateur n'a pas besoin d'illustrer le coup de feu et les conséquences, c'est le cerveau du lecteur qui recompose l'action en fonction de son imagination. La lecture d'une BD est une participation active du lecteur. © Loïc Chevallier

fait, beaucoup de choses se passent dans l'espace entre les cases (*gouttière* en anglais) et c'est au lecteur d'imaginer leur enchaînement.

Avec un crayon et un bout de papier et bien entendu un brin d'imagination, vous pouvez être en mesure de faire rêver, rire, pleurer vos lecteurs. Vous pouvez aussi être astucieux en vous affranchissant des principes canoniques de la bande dessinée, pour expérimenter de nouvelles narrations...



TROISIÈME PARTIE RÉALISER SA BANDE DESSINÉE

FICHE N° 2 : RÉALISER UN SCÉNARIO

Pour réaliser une bande dessinée, on commence toujours par le scénario.

DÉFINIR UN CADRE NARRATIF

La bande dessinée est un genre du récit : l'histoire à raconter est donc la première chose à déterminer. Une fois posées les idées principales, il faut réaliser en premier lieu **un synopsis**, qui raconte à la fois l'ambiance et le récit. Ce synopsis n'est pas seulement là pour indiquer le contenu potentiel de la BD, mais aussi pour **donner le ton** de votre projet et **définir vos intentions**. Le scénario, lui, est fait pour **poser le contenu complet** d'une BD, en vue de réaliser les planches définitives.

SE RENSEIGNER SUR SON SUJET

Après avoir trouvé le sujet de l'histoire et fait un synopsis, mais avant de créer le visuel de ses personnages, vient une des étapes les plus importantes dans la préparation du travail : **la recherche documentaire** et, éventuellement, **les sources d'inspiration graphique**.

Où, à quelle époque se passe votre histoire ? Renseignez-vous sur les vêtements, les coiffures, les uniformes, les véhicules, l'architecture, les expressions, les mots issus de l'argot, du patois, etc., bref, tout ce dont vous aurez besoin pour **enrichir votre récit**, le rendre crédible en le caractérisant. Internet est une source inépuisable de documentation (attention cependant à la crédibilité des sources), mais vous pouvez aussi trouver de nombreux documents en médiathèque ou dans un CDI.

LA RÉDACTION

Une fois votre documentation réunie, il vous faut rédiger votre scénario, c'est-à-dire :

- Définir **le nombre de planches** total de l'histoire ;
- Définir **le déroulement du récit** : sera-t-il linéaire ou les éléments chronologiques seront-ils traités dans le désordre ? Y aura-t-il des flashbacks ?
- Définir et équilibrer **le nombre de vignettes par page**, généralement entre 6 et 12 cases ;
- Décrire **le contenu de chaque vignette** avec explications nécessaires, indication de la documentation, contenu général, type de cadrages (plan général, plan moyen, plan américain, gros plan, etc.) ;
- Rédiger **les dialogues** de chaque personnage (contenu des bulles) ou des récitatifs (contenu des cartouches narratifs, voix off, etc.).

MOTS CLÉS

Synopsis

Récit bref constituant le schéma du scénario ; il s'agit d'un résumé succinct.

Scénario

Description technique et détaillée des scènes qui composeront une histoire.

Rough

Brouillon, ébauche de pages de bande dessinée (à ne pas confondre avec le crayonné).

Comme tout se fait à l'écrit, n'hésitez pas à bien numéroter vos pages et à répéter noms et descriptions : ce n'est pas un exercice littéraire, il s'agit d'une étape technique.

VERS LE DESSIN...

On peut ensuite réaliser ce que l'on appelle un « *rough* », un **premier brouillon dessiné** grossièrement pour la totalité de l'histoire. C'est à cette étape que se décident **les cadrages, les plans, le placement des textes** de façon définitive. Ce brouillon doit être le plus lisible possible, de façon à ce que chaque intervenant puisse s'en servir de base de travail. Une fois corrigée, cette ébauche servira de fondation pour le **crayonné**, première étape dessinée de la page de BD.

Dans le cadre d'un travail de groupe, il est important pour un scénariste de travailler en complicité avec le dessinateur, qui peut participer à l'élaboration du *rough* et ainsi anticiper le travail à faire plus tard.



Exemple de « *rough* », brouillon succinct obtenu à partir de l'extrait de scénario suivant

Page 1 – case 1 :

Description : Été 1916, un champ de bataille – Un soldat français du 74^e régiment s'est retranché dans une tranchée quand il est surpris par un soldat allemand, qui le vise avec son fusil, un Mauser Gewehr modèle 1898.

Indication : Plan moyen, le soldat français est cadré à la taille en plan américain. En arrière-plan, on voit le soldat allemand en pied, qui surplombe le soldat français.

Dialogue :

Le soldat allemand : *HALT !*

Le soldat français reste muet dans une expression de surprise.

Ça y est, vous avez le secret d'un bon scénario : il ne reste plus qu'à dessiner !
(Voir fiche n°3 : le dessin)



TROISIÈME PARTIE RÉALISER SA BANDE DESSINÉE

FICHE N° 3 : COMMENT DESSINER UNE PLANCHE DE BANDE DESSINÉE ?

Voici quelques règles à respecter pour dessiner une planche de BD.

BIEN PRÉPARER POUR GAGNER DU TEMPS

Avant de se lancer directement sur le dessin final, un travail préparatoire doit être réalisé : **l'étude des personnages récurrents de l'histoire**. Entraînez-vous à les dessiner dans différentes positions ou attitudes, de manière à éviter qu'ils ne soient trop déformés d'une vignette à l'autre.

La documentation que vous avez accumulée pour réaliser le scénario doit aussi servir pour le dessin et la mise en couleur (forme d'un char ou la teinte d'un uniforme). N'hésitez pas à l'étoffer, cela vous donnera même des idées de cadrage.

PRÉPARATION DE LA FEUILLE DESSIN

Lorsque vous vous sentez prêt, prenez une feuille d'un grammage un peu épais pour éviter qu'elle ne se chiffonne. Grâce à votre « *rough* », vous savez combien de vignettes dessiner et quelle place chacune prendra dans votre page. Vous pouvez alors tracer le gaufrier. N'oubliez pas de laisser une marge blanche d'un centimètre tout autour de la planche, ainsi qu'un espace de trois à cinq millimètres entre chaque vignette.

LE CRAYONNÉ

Lorsque toutes les vignettes sont tracées, vous pouvez commencer à dessiner au crayon (HB de préférence).

Voici quelques conseils :

- **Dessiner les bulles en premier pour déterminer leurs tailles et vérifier que tout le texte rentrera dedans.** Attention au sens de lecture : les bulles ne doivent pas se croiser, et respecter l'ordre de lecture de gauche à droite. Cela permet aussi de voir si la vignette n'est pas trop petite et s'il reste de la place pour dessiner.
- **Le sens de lecture d'une planche de BD est de gauche à droite.** Si un personnage ou un véhicule avance dans la vignette il faudra qu'ils se dirigent de la gauche vers la droite. Sinon le lecteur aura l'impression qu'ils reviennent sur leurs pas... ce qui n'est peut-être pas votre intention première.
- **Pour donner de la profondeur,** il est possible d'utiliser les techniques de

MOTS CLÉS

Gaufrier

Mise en page d'une page de BD qui a l'allure d'une grille dont les cases peuvent être de différentes tailles.

Crayonné

Étape de recherche au crayon d'un tracé le plus juste possible directement sur la planche.

Encrage

Réalisation du tracé final à l'encre noire.

perspective à l'aide d'une ligne d'horizon et d'un ou de plusieurs points de fuite.

L'ENCRAGE

Votre crayonné terminé, vous pouvez encre à l'aide d'un feutre fin ou une plume à dessin. Entraînez-vous d'abord sur un brouillon pour voir si la taille du feutre n'est pas trop grande. Vous devez maîtriser suffisamment la plume. Pour renforcer l'effet de profondeur, vous pouvez faire figurer un premier plan avec un trait plus épais et un arrière-plan avec un trait plus fin.

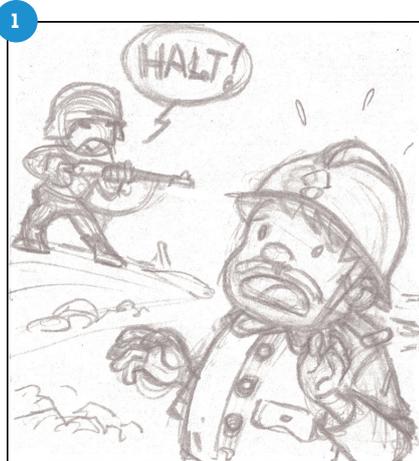
LA MISE EN COULEUR

Une BD peut être en noir et blanc ou en couleurs : en fonction de votre histoire, c'est un choix à faire...

Commencez avec des teintes légères puis renforcez-les avec des couleurs plus foncées.

Avant de faire les ombres, déterminez où se positionne la source lumineuse. Si elle est à gauche, l'ombre se situera à droite des personnages et des objets. Si vous avez peur de rater, vous pouvez faire la couleur sur une photocopie de votre planche sur papier épais.

NB : l'encrage et la mise en couleurs peuvent être réalisés en même temps, le dessin peut être réalisé directement à la couleur sans traits de contour.



LES ÉTAPES DU DESSIN

- 1 Le crayonné donne une première version du dessin, en fonction des précisions apportées par le scénario et le rough.
- 2 L'encrage apporte un aspect définitif et propre au dessin : une fois le crayonné effacé à la gomme, le dessin peut être reproduit et/ou mis en couleurs.
- 3 La mise en couleurs est terminée : vous êtes des pros de la BD !

Illustrations © Loïc Chevallier